

Recensement agricole (RA)

Description:

Le recensement agricole, une des plus importantes opérations statistiques du ministère chargé de l'agriculture, collecte tous les 10 ans une très grande quantité d'informations dans tous les domaines de la production agricole. Il concerne toutes les exploitations agricoles et toutes les productions situées en métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Il permet d'avoir une photographie précise et actualisée de l'agriculture à un moment donné et de mieux connaître et mesurer ses évolutions.

Il s'effectue dans le cadre de la réglementation statistique de l'Union européenne et selon les recommandations des Nations unies. Il est confidentiel et obligatoire.

Grâce à son exhaustivité et sa précision, le recensement agricole est l'étude de référence sur l'agriculture en France. Il permet d'évaluer :

- l'état de l'agriculture, en recueillant 700 données sur l'ensemble des exploitations,
- sa position en Europe et dans le monde, en comparant les données avec celles d'autres pays,
- son évolution, en comparant les résultats à ceux des précédents recensements.

Le recensement s'intéresse à tous les aspects de l'activité agricole. Il permet de connaître les hommes et les femmes qui font l'agriculture aujourd'hui, de décrire les cultures, les superficies cultivées et le cheptel, la diversification pratiquée dans les exploitations agricoles comme la transformation de produits à la ferme, le tourisme vert, la vente directe aux consommateurs, etc.

L'organisation générale du recensement est assurée par les services statistiques du ministère, aux niveaux national et régional. Le recensement consiste à collecter des données auprès des exploitants par le biais d'un questionnaire. Un exemplaire du questionnaire est disponible à l'adresse suivante : http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_questionnairemetropole.pdf

Contrainte réglementaire: Décret 2009-529 du 11/05/2009

Organisme producteur:

Ministère chargé de l'agriculture

Organisme diffuseur:

Ministère chargé de l'agriculture

Années de production:

1979, 1988, 2000, 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Mode de production des données:

Les données du recensement agricole sont récoltées auprès des agriculteurs via un questionnaire qui renseigne sur l'ensemble des pratiques appliquées sur l'exploitation et permet d'obtenir un grand nombre de renseignements. Les questionnaires 2010 sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010/>

Les rubriques du questionnaire 2010 métropole sont :

- Cultures principales au cours de la campagne agricole 2009-2010 (surfaces totale et irriguée en ares, surface par culture, SAU)
- Superficies développées (surface des productions légumières en ares)
- Plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires
- Viticulture
- Autres informations sur les terres (Serres, irrigation, mode de travail du sol, éléments linéaires du paysage, cultures énergétiques)
- Cheptel – Capacités d'élevage
- Cheptel dans les structures collectives
- Fertilisation et protection des cultures (effluents de l'exploitation, fertilisation minérale et protection des cultures, pulvérisateurs)
- Équipement de l'exploitation
- Diversification
- Main-d'œuvre familiale sur l'exploitation
- Main-d'œuvre non familiale salariée occupant un emploi permanent sur l'exploitation
- Main-d'œuvre non permanente sur l'exploitation
- Gestion de l'exploitation

Les informations traitant directement du sujet pesticides sont :

- SAU n'ayant reçu aucun herbicide
- SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire (herbicide ou autre) (y c. les surfaces ayant reçu des traitements admis

par les cahiers des charges BIO)

- SAU n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire et aucun engrais minéral
- STH n'ayant reçu aucun traitement phytosanitaire et aucun engrais minéral

Liste des données:

Orientation technico-économique

Superficies des cultures principales

Taille des exploitations

Diffusion des données :

Couverts par le secret statistique, les résultats (à l'échelle de la parcelle) sont utilisés uniquement par les services de la statistique agricole. Ils ne sont diffusés que sous forme agrégée (obtenue par traitement statistique) pour interdire toute identification individuelle.

Sont actuellement diffusés, gratuitement, sur la base du recensement 2000 :

- Sur le site Agreste, des fichiers pdf comprenant des tableaux clés de présentation des principaux résultats pour la France métropolitaine, par région, par département et par commune (<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/recensement-agricole/>)

- Sur le site Données en ligne - Disar (Diffusion Interactive des Statistiques Agricoles de Référence), les données agrégées par région/département (<http://accés.agriculture.gouv.fr/disar/faces/index.jsp>)

Les tableaux diffusés sont :

- Stru001 : Caractéristiques générales des exploitations
- Stru002 : Caractéristiques générales des exploitations détaillées
- Stru003 : Caractéristiques générales des exploitations (dimension)
- Stru004 : Caractéristiques générales des exploitations (âge)
- Stru005 : Caractéristiques générales des exploitations par OTEX
- Stru006 : Caractéristiques générales des exploitations par OTEX détaillées
- Stru007 : Cultures principales
- Stru008 : Principales cultures selon leur superficie
- Stru009 : Irrigation
- Stru010 : Cheptels
- Stru010 : Cheptels
- Stru011 : Principaux cheptels selon leur effectif (1)
- Stru012 : Emploi
- Stru013 : Emploi et activité
- Stru014 : Emploi par âge
- Stru015 : Emploi par sexe
- Stru016 : Activité
- Stru017 : Formation, temps d'activité sur l'exploitation
- Stru018 : Indicateurs divers

D'autres produits, payants, sont disponibles sur le site AGRESTE, comme les fiches comparatives des derniers recensements ou l'inventaire (1 600 variables issues du dépouillement exhaustif des questionnaires) : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/publications/recensement-agricole-58/>

Les premiers résultats du dernier recensement (2010) seront disponibles à partir du deuxième semestre 2011. Ils seront constitués de données de cadrage, puis de données plus détaillées, classées par thématique. Ces résultats seront disponibles à l'échelle de la commune, du canton, du département et de la région. Des études (quatre-pages, dossiers) présentant les résultats à l'échelon national et local seront ensuite progressivement publiées. Les résultats seront accessibles gratuitement sur internet.

De nouvelles thématiques sont abordées : méthodes de travail et de conservation du sol tenant compte de l'impact de l'agriculture sur l'environnement (travail du sol réduit pour limiter l'érosion, engrais vert...), stratégie de protection des cultures (surfaces sans herbicides, sans pesticides ou sans engrais minéral), la production d'énergies renouvelables (éolienne, biomasse, solaire, hydraulique).

Mode de diffusion des données:

Mixte

Format de diffusion des données:

Mixte

Format de stockage:

Base de données

Conditions d'accès:

Libre partiel

Coût:

Mixte

Données géographiques:

Site web :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/recensement-agricole/>

Comment accéder aux données ?

Les tableaux clés sont accessibles sur le site Agreste. Dans l'onglet "Enquêtes", choisir dans la barre de gauche la rubrique

"Recensement agricole" : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/recensement-agricole/>

Les données par département/région sont sur le site Données en ligne - Disar (Diffusion Interactive des Statistiques Agricoles de Référence. Choisir « Données en ligne », « Rubriques », « Sources multithématiques », « Recensement agricole » : <http://accés.agriculture.gouv.fr/disar/faces/index.jsp>

Exemples d'utilisation

- L'état des ressources en eau du Bassin Adour-Garonne - Consultation du public mai-octobre 2005, Comité de Bassin Adour-Garonne (pages 42 et 64)

<http://www.eau-adour-garonne.fr/page.asp?page=1171>

- Etat des lieux du bassin Loire-Bretagne - Chapitre III : Inventaire et analyse des activités, Comité de Bassin Loire-Bretagne

http://www.eau-loire-bretagne.fr/sdage_et_sage/etat_des_lieux/document_etat_des_lieux

- Écophyto R&D - Quelles voies pour réduire l'usage des pesticides ?, Janvier 2010, INRA

http://www.inra.fr/l_institut/etudes/ecophyto_r_d/ecophyto_r_d_resultats

Description des données

Superficies des cultures principales

Description:

Superficies en hectare de chacune des cultures principales (au cours de la campagne agricole en cours)

Années de production:

1988-2000-2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

Base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

France entière

Région

Département

Site web:

<http://acces.agriculture.gouv.fr/disar>

Comment accéder aux données ?

Les données du recensement 2000 sont disponibles sur le site à l'échelle du département, de la région ou de la France. Consulter le tableau de synthèse <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ra2000/nat.pdf>

Commentaire:

Description des données

Taille des exploitations

Description:

Taille en superficie agricole utilisée (SAU) et nombre d'exploitations par classe.

Années de production:

1988-2000-2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

Base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

France entière

Région

Département

Site web:

<http://acces.agriculture.gouv.fr/disar>

Comment accéder aux données ?

Les données du recensement 2000 sont disponibles sur le site à l'échelle du département, de la région ou de la France. Consulter le tableau de synthèse <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ra2000/nat.pdf>

Commentaire:

Ces données permettent d'analyser la densité d'exploitations agricoles pour chaque région et/ou département.

Description des données

Orientation technico-économique

Description:

L'orientation technico-économique correspond à une classification des exploitations en fonction de la répartition de leur marge brute standard selon les différentes productions. Elle renseigne sur le type de production principale de l'exploitation.

Années de production:

1988-2000-2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

Base de données

Unité:

Type de données:

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

France entière

Région

Département

Commentaire:

Site web:

<http://aces.agriculture.gouv.fr/disar>

Comment accéder aux données ?

Les données du recensement 2000 sont disponibles sur le site à l'échelle du département, de la région ou de la France. Consulter le tableau de synthèse <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/ra2000/nat.pdf>

Commentaire:

Le type de production est en lien direct avec l'impact possible de l'exploitation sur le milieu.

Statistique Agricole Annuelle (SAA)

Description:

La Statistique agricole annuelle (ou « SAA ») est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles sur un sujet donné. Elle est établie par chaque service statistique régional du ministère chargé de l'agriculture. Elle est publiée sous forme de tableaux où apparaissent les résultats nationaux, régionaux ou départementaux (DOM compris depuis 2007). Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, œufs, lait, volailles).

Chaque année, les services régionaux établissent un état statistique se rapportant à la campagne agricole écoulée et donnant notamment :

- l'utilisation du territoire départemental ;
- la répartition des terres arables ;
- les superficies, rendements, productions récoltées pour la partie végétale ;
- les effectifs du cheptel, de la basse-cour et du clapier ;
- la production laitière et la production avicole.

La version provisoire de la Statistique agricole annuelle (ou « SAP ») est confectionnée à la fin de la campagne et bouclée en janvier. La version « semi-définitive » est achevée en juin. La version « définitive » est préparée au mois de décembre.

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

Ministère chargé de l'agriculture

Organisme diffuseur:

Ministère chargé de l'agriculture

Années de production:

2008, 2009, 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Mode de production des données:

Les services régionaux disposent de diverses enquêtes statistiques, parfois exhaustives, en général par sondage aléatoire fondées sur des échantillons représentatifs, utilisant des réseaux d'enquêteurs spécialisés. Outre ces sources de renseignements utilisées de façon traditionnelle, ils disposent également d'évaluations de correspondants et d'experts ainsi que de données chiffrées fournies par les organismes techniques professionnels. Les résultats de la SAA sont le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace.

Des réajustements statistiques sont rendus nécessaires périodiquement par l'exploitation des résultats d'enquêtes à larges échantillons [enquêtes de structures biennales à partir de 1981, en exécution des directives communautaires] ou d'opérations exhaustives, tels les recensements agricoles. De telles opérations intéressent plus particulièrement les structures des exploitations agricoles. Pour obtenir toutes les informations contenues dans la SAA, divers autres sources sont utilisées :

- exploitation et interprétation des enquêtes réalisées chaque année ou périodiquement par les services statistiques conformément à un programme national annuel approuvé par le Conseil national de l'information statistique ;
- exploitation et interprétation des enquêtes effectuées à l'échelon local (auprès des coopératives ou des groupements de producteurs) ;
- exploitation et interprétation des informations rassemblées auprès des correspondants agricoles locaux, des organismes professionnels, des agriculteurs, des divers services administratifs (Douanes : vin ; Protection des Végétaux : pépinières ligneuses ; Répression des fraudes, etc.).

Liste des données:

Superficie développées

Utilisation du territoire

Diffusion des données :

Couverts par le secret statistique, les résultats (à l'échelle de la parcelle) sont utilisés uniquement par les services de la statistique agricole. Ils ne sont diffusés que sous forme agrégée (obtenue par traitement statistique) pour interdire toute identification individuelle.

Les données sont publiées sur le site AGRESTE sous forme de tableaux avec les résultats nationaux (DOM compris depuis 2007) : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/statistique-agricole-annuelle-saa/>

Les chiffres sont exportables sur le site Données en ligne - Disar : <http://accs.agriculture.gouv.fr/disar/faces/index.jsp>

Les tableaux diffusés sont :

Saa_01 : Utilisation du territoire

Saa_02 : Production végétale (hors fruits, fleurs et vin)

Saa_03 : Cultures fruitières

Saa_04 : Cultures florales

Saa_05 : Production de raisin, production de vins, jus et moûts

Saa_051 : Production de raisin, production de vins, jus et moûts - à partir de 2009

Saa_06 : Effectifs de bétail hors équidés

Saa_07 : Effectifs d'équidés

Saa_08 : Effectifs de volailles et de lapins des exploitations agricoles

Saa_09 : Production de bétail fini

Saa_10 : Production de volailles et de lapins des exploitations agricoles

Saa_11 : Mouvements d'animaux maigres et reproducteurs

Saa_12 : Production de lait et utilisation à la ferme

Saa_13 : Production d'œufs des élevages professionnels

Saa_14 : Apiculture des exploitants agricoles

Mode de diffusion des données:

Mixte

Format de diffusion des données:

Mixte

Format de stockage:

Base de données

Conditions d'accès:

Libre partiel

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/statistique-agricole-annuelle-saa/>

Comment accéder aux données ?

Les tableaux clés sont accessibles sur le site Agreste. Dans l'onglet "Enquêtes", choisir dans la barre de gauche la rubrique " Statistique agricole annuelle (SAA)" : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/statistique-agricole-annuelle-saa/>

Les données par département/région sont sur le site Données en ligne - Disar (Diffusion Interactive des Statistiques Agricoles de Référence. Choisir « Données en ligne », « Rubriques », « Sources multithématiques », « Statistique Agricole Annuelle et estimations précoces de production », « Statistique Agricole Annuelle » : <http://accs.agriculture.gouv.fr/disar/faces/index.jsp>

Exemples d'utilisation

Description des données

Utilisation du territoire

Description:

Surfaces en hectare pour chacune des cultures principales, surfaces agricoles utilisées

Années de production:

2008, 2009, 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

France entière

Région

Département

Site web:

<http://acces.agriculture.gouv.fr/disar>

Comment accéder aux données ?

Les données sont disponibles par département, région ou sur la France.

Consulter le tableau de synthèse <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/statistique-agricole-annuelle-saa/>

Commentaire:

Description des données

Superficie développées

Description:

Superficies développées en hectare par culture pour les céréales/oléagineux/protéagineux, cultures non alimentaires, cultures industrielles, cultures légumières, cultures fruitières, cultures florales, viticulture

Informations supplémentaires : rendement et production récoltée

Années de production:

2008, 2009, 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

France entière

Région

Département

Site web:

<http://acces.agriculture.gouv.fr/disar>

Comment accéder aux données ?

Les données sont disponibles par département, région ou sur la France.

Consulter le tableau de synthèse <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/statistique-agricole-annuelle-saa/>

Commentaire:

Structures des exploitations

Description:

Les enquêtes sur la structure des exploitations agricoles, réalisées en 2003, 2005 et 2007 par les services statistiques du ministère chargé de l'agriculture sont menées par sondage stratifié. Elles permettent d'actualiser les données du recensement agricole sur la base d'un échantillon. Ce sont des enquêtes statistiques obligatoires couvertes par le secret statistique.

Elles répondent à trois objectifs :

- connaître la structure des exploitations et mesurer son évolution ;
- connaître l'évolution des productions agricoles ;
- suivre la population agricole.

L'enquête est organisée dans chaque région métropolitaine avec un plan de sondage spécifique par département et dans chaque département d'outre mer.

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

Ministère chargé de l'agriculture

Organisme diffuseur:

Ministère chargé de l'agriculture

Années de production:

2003, 2005, 2007

Dernière année de production:

2007

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Mode de production des données:

Les interviews d'exploitants sont réalisées en face à face par des enquêteurs. A l'occasion de l'enquête Structures 2007, 74 220 exploitations de France métropolitaine ont été interrogées après tirage au sort parmi celles existant au recensement agricole 2000 en respectant un plan de sondage stratifié selon trois critères (orientation technico-économique, taille économique et département). Il s'agit de toutes les exploitations qui avaient été interrogées et actives en 2005. Les exploitations créées à partir de ces dernières seront également interrogées.

Liste des données:

Cultures principales

Orientation technico-économique

Superficie agricole utilisée

Diffusion des données :

Couverts par le secret statistique, les résultats (à l'échelle de la parcelle) sont utilisés uniquement par les services de la statistique agricole. Ils ne sont diffusés que sous forme agrégée (obtenue par traitement statistique) pour interdire toute identification individuelle.

Les données sont publiées sur le site AGRESTE sous forme de tableaux avec les résultats nationaux, régionaux ou départementaux : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations/>

Les chiffres sont exportables sur le site Données en ligne - Disar : <http://acces.agriculture.gouv.fr/disar/faces/index.jsp>

Les tableaux diffusés sont :

Stru001 : Caractéristiques générales des exploitations

Stru002 : Caractéristiques générales des exploitations détaillées

Stru003 : Caractéristiques générales des exploitations (dimension)

Stru004 : Caractéristiques générales des exploitations (âge)

Stru005 : Caractéristiques générales des exploitations par OTEX

Stru006 : Caractéristiques générales des exploitations par OTEX détaillées

Stru007 : Cultures principales

Stru008 : Principales cultures selon leur superficie

Stru009 : Irrigation

Stru010 : Cheptels

Stru011 : Principaux cheptels selon leur effectif (1)

Stru012 : Emploi

Stru013 : Emploi et activité
Stru014 : Emploi par âge
Stru015 : Emploi par sexe
Stru016 : Activité
Stru017 : Formation, temps d'activité sur l'exploitation
Stru018 : Indicateurs divers

Mode de diffusion des données: **Format de diffusion des données:** **Format de stockage:**

En ligne

Inconnu

Base de données

Conditions d'accès:

Libre partiel

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations/>

Comment accéder aux données ?

Les tableaux clés sont accessibles sur le site Agreste. Dans l'onglet "Enquêtes", choisir dans la barre de gauche la rubrique " Structure des exploitations" : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations/>
Les données par département/région sont sur le site Données en ligne - Disar (Diffusion Interactive des Statistiques Agricoles de Référence). Choisir « Données en ligne », « Rubriques », « Sources multithématiques », « Structure des exploitations agricoles » : <http://acces.agriculture.gouv.fr/disar/faces/index.jsp>

Exemples d'utilisation

Description des données

Superficie agricole utilisée

Description:

Superficie agricole utilisée (en hectare) par classe de taille d'exploitations

Années de production:

2003, 2005, 2007

Dernière année de production:

2007

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

France entière

Région

Département

Site web:

<http://acces.agriculture.gouv.fr/disar>

Comment accéder aux données ?

Les données sont disponibles par département, région ou sur la France.

Consulter le tableau de synthèse <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations/>

Commentaire:

Description des données

Cultures principales

Description:

Superficies en hectare par culture principale

Années de production:

2003, 2005, 2007

Dernière année de production:

2007

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

France entière

Région

Département

Commentaire:

Site web:

<http://acces.agriculture.gouv.fr/disar>

Comment accéder aux données ?

Les données sont disponibles par département, région ou sur la France.

Consulter le tableau de synthèse <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations/>

Commentaire:

Description des données

Orientation technico-économique

Description:

Superficie par OTEX

Années de production:

2003, 2005, 2007

Dernière année de production:

2007

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

France entière

Région

Département

Commentaire:

Site web:

<http://acces.agriculture.gouv.fr/disar>

Comment accéder aux données ?

Les données sont disponibles par département, région ou sur la France.

Consulter le tableau de synthèse <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/structure-des-exploitations/>

Commentaire:

Téruti-Lucas

Description:

L'enquête Teruti-Lucas est réalisée chaque année par les services statistiques du ministère chargé de l'agriculture. Elle permet de suivre l'évolution des différentes catégories d'occupation et d'usage du sol à partir d'un ensemble de points constituant un échantillon représentatif du territoire national.

Un premier échantillon permanent (échantillon Teruti) constitué en 1982 a été suivi jusqu'en 1990. Il a été renouvelé en 1990 et 1991 afin de corriger certains biais de représentativité introduits lors du tirage de l'échantillon de 1982. Les progrès techniques en matière de numérisation des documents cartographiques et de géoréférencement des points ont incité à redéfinir à nouveau l'échantillon de l'enquête en 2005.

L'enquête Teruti-Lucas poursuit quatre objectifs :

- connaître annuellement les différentes catégories d'occupation et d'usage de l'ensemble du territoire (agricole, naturel et urbanisé), au niveau national, régional et départemental mais aussi à tout autre niveau défini géographiquement ;
- suivre et quantifier les changements d'occupation et d'usage des sols et de la structure des paysages au fil du temps ;
- constituer une source de données pour d'autres analyses et études, par exemple l'élaboration d'indicateurs agri-environnementaux ou d'indicateurs paysagers ;
- dans le cadre d'applications locales ou nationales, pouvoir étendre l'échantillon aussi bien au niveau du nombre de segments que du nombre de points par segments.

La population étudiée s'étend à la presque totalité du territoire national. L'échantillon normal représentatif du territoire comprend en métropole 309 000 points groupés en 31 500 grappes ou segments. Les deux seules restrictions concernent :

- la Guyane où seule la partie cartographiée doit être enquêtée (partie côtière essentiellement) ;
- Mayotte pour qui la méthode s'adapte mal à la faible taille de son territoire.

Contrainte réglementaire: Règlement (CE) N°543/2009

Organisme producteur:

Ministère chargé de l'agriculture

Organisme diffuseur:

Ministère chargé de l'agriculture

Années de production:

1992 à 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Mode de production des données:

Le concept de l'enquête Teruti repose sur l'association originale de photographies aériennes constituant la base de sondage et de relevés de terrain effectués par des enquêteurs.

Les points sont observés chaque année sur le terrain par un enquêteur qui relève leur occupation et leur usage. L'occupation ou couvert est la couverture physique de la surface du point (sol bâti, cultivé, boisé, etc.). L'usage ou utilisation est la fonction socio-économique du point observé (production végétale, élevage, industrie, habitation, loisirs, etc.).

Le questionnaire comporte trois parties :

- Les informations relatives aux conditions d'observation du point
 - L'occupation et l'usage
 - L'occupation ou couvert (utilisation physique) et l'usage ou utilisation (utilisation fonctionnelle)
- L'occupation physique est décrite en 81 postes. L'occupation fonctionnelle comprend 25 modalités.

Liste des données:

Occupation du territoire

Diffusion des données :

Données avec des échantillons différents sur les périodes 1982 à 1990, 1992 à 2004 et 2005 à 2009.

Mode de diffusion des données:

En ligne

Format de diffusion des données:

Rapport

Format de stockage:

Base de données

Conditions d'accès:

Libre partiel

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/territoire-prix-des-terres/teruti-lucas-utilisation-du/>

Comment accéder aux données ?

Sur le site Agreste : Choisir l'onglet "Enquêtes", sélectionner la rubrique "Teruti-Lucas - Utilisation du territoire". Les données 2010 existent mais ne sont pas encore en ligne sur le site.

Exemples d'utilisation

Description des données

Occupation du territoire

Description:

Superficies en hectare par département et par poste (nomenclature agricole = 23 postes)

Années de production:

1992 à 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Echelle de production:

Station

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

Base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

Libre partiel

Format de diffusion:

Rapport

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Région

Commentaire:

Département

Site web:

<http://agreste.maapar.lbn.fr>

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Pérennité des données de 1982 à 1990, de 1992 à 2004 et de 2005 à 2007.

Corine Land Cover

Description:

La base de données géographique CORINE Land Cover, dite CLC, est produite dans le cadre du programme européen de coordination de l'information sur l'environnement CORINE.

Cet inventaire biophysique de l'occupation des terres fournit une information géographique de référence pour 38 états européens. La continuité du programme et la diffusion des données CORINE Land Cover sont pilotées par l'Agence européenne pour l'environnement. Le producteur pour la France est le Service de l'observation et des statistiques du ministère chargé de l'environnement.

CORINE Land Cover est issue de l'interprétation visuelle d'images satellitaires, avec des données complémentaires d'appui. L'échelle de production est le 1/100 000. Il existe 3 millésimes de la base CORINE Land Cover en Europe : 1990, 2000 et 2006. Ces bases d'état sont accompagnées par les bases des changements 1990-2000 et 2000-2006 (données sur les portions du territoire ayant changé d'occupations du sol).

Pour les DOM (Guadeloupe, Martinique, partie de la Guyane - bande de 20 km de large le long du littoral et de l'aval des fleuves frontaliers, La Réunion), sont disponibles les versions relatives aux années 2000 et 2006, ainsi que la base des changements 2000-2006.

La nomenclature de CORINE Land Cover est une nomenclature hiérarchisée en 3 niveaux qui permet de couvrir l'ensemble du territoire. Elle comprend 5 postes au niveau 1, 15 au niveau 2 et 44 au niveau 3. Le premier niveau (5 postes) correspond aux grandes catégories d'occupation du sol repérables à l'échelle de la planète, le second niveau (15 postes) est utilisable pour les échelles de 1/500 000 et 1/1 000 000 et le troisième niveau (44 postes) est utilisé au 1/100 000.

La nomenclature d'occupation du sol a été élaborée en fonction d'objectifs précis : permettre la cartographie de l'ensemble du territoire de l'Union européenne, connaître l'état de l'environnement et ne pas comporter de postes ambigus. Elle a, par conséquent, été orientée sur l'occupation biophysique du sol et non sur son utilisation ; elle privilégie la nature des objets (forêts, cultures, surfaces en eau, roches affleurantes...) plutôt que leur fonction socio-économique (agriculture, habitat...).

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

SOeS

Organisme diffuseur:

SOeS

Années de production:

1990-2000-2006

Dernière année de production:

2006

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Variable

Mode de production des données:

Au niveau européen, la surface minimale cartographiée est de 25 hectares pour les bases d'état et de 5 hectares pour les bases de changements. Pour les départements d'outre-mer, le seuil est abaissé à 10 hectares. Il reste à 5 hectares pour les changements.

La maille de 25 hectares explique les différences de certains taux avec les résultats de Teruti-Lucas.

Liste des données:

Occupation du territoire

Diffusion des données :

Les données sont téléchargeables sur simple demande en ligne. La France métropolitaine ainsi que les DOM sont disponibles de manière intégrale. Corine Land Cover (CLC) repose sur le même principe que l'enquête Teruti-Lucas mais avec un maillage plus grand, CLC n'apporte pas autant de précision.

Mode de diffusion des données:

Par demande

Format de diffusion des données:

Couche géographique

Format de stockage:

Couche géographique

Conditions d'accès:

Libre intégrale

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/donnees-ligne/liste/1825.html>

Comment accéder aux données ?

Cliquer sur Téléchargement des données France métropolitaine ou Téléchargement des données outre-mer

Exemples d'utilisation

Description des données

Occupation du territoire

Description:

Couche géographique visualisable à l'adresse <http://sd1878-2.sivit.org/>

Territoire agricole :

- Terres arables : Terres arables hors périmètres d'irrigation, Périmètres irrigués en permanence, Rizières
- Cultures permanentes : Vignobles, Vergers et petits fruits, Oliveraies
- Prairies : Prairies
- Zones agricoles hétérogènes : Cultures annuelles associées aux cultures permanentes, Systèmes culturaux et parcellaires complexes, Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants, Territoires agro-forestiers

Années de production:

1990-2000-2006

Dernière année de production:

2006

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Variable

Echelle de production:

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

Type de données:

Conditions d'accès:

libre intégrale

Format de diffusion:

Base de données

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

France entière

Site web:

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Registre Parcelaire Graphique

Description:

Conformément à la réglementation communautaire (n° 1593/2000), la France a mis en place depuis 2002, le Registre Parcelaire Graphique (RPG) qui est un système d'information géographique permettant l'identification des parcelles agricoles. Ce dispositif, administré par l'Agence de Services et de Paiement (ASP), est utilisé pour la gestion des aides européennes à la surface. Il contient environ 6 millions d'îlots, soit plus de 27 millions d'hectares, déclarés annuellement par près de 400 000 agriculteurs.

Ces données fournissent des informations détaillées sur l'occupation du sol et les structures foncières et permettent par exemple de conduire des projets ou des études d'aménagement du territoire, de protection de la faune ou de la flore, de gestion de la qualité de l'eau ou de prévention des risques.

Les données sont disponibles pour les 94 départements de la France métropolitaine (hors 75 et 92) et les 4 départements d'outre mer, quelque soit l'année de campagne.

Au 1er septembre 2009, les données disponibles sont celles des années des campagnes 2006, 2007 et 2008. De façon générale, les données d'une campagne sont disponibles dans le 2ème trimestre de l'année qui suit.

Pour l'année 2006, seuls les niveaux 1 et 2 sont disponibles. A partir de la campagne 2007, les 4 niveaux d'information sont disponibles.

L'unité de base pour la diffusion des données correspond à un département pour une campagne et pour un des 4 niveaux d'information.

Contrainte réglementaire: Régl. Comm n° 1593/2000

Organisme producteur:

Agence de Service et de Paiement

Organisme diffuseur:

Agence de Service et de Paiement

Années de production:

Dernière année de production:

2009

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Mode de production des données:

Un îlot correspond à un ensemble contigu de parcelles culturales exploitées par un même agriculteur. Le dessin des îlots est mis à jour chaque année par les agriculteurs sur la base de l'orthophoto de l'Institut Géographique National (BD ORTHO® de l'IGN). La précision géographique du RPG correspond généralement à l'échelle du 1:5000 et sauf exception, il n'y a pas de recouvrements entre les îlots déclarés une même année. Par ailleurs, par le biais des déclarations, chaque îlot est associé à un ensemble de données alphanumériques liées à l'occupation du sol (nature de la culture et surface) ou aux caractéristiques de l'exploitation.

Liste des données:

Registre Parcelaire Graphique

Diffusion des données :

Depuis 2007, l'ASP diffuse une version anonyme des données graphiques du RPG associées à certaines des données déclarées par les exploitants. La diffusion des données est réservée aux usages relevant d'une mission de service public ou d'une activité non commerciale. Toute mise à disposition de données s'accompagne d'une convention/licence type décrivant les données mises à disposition et l'usage qui en sera fait.

La diffusion de ces données se fait à titre payant exception faite des services centraux et déconcentrés de l'Etat. Le cas échéant, le montant facturé correspond aux seuls frais de mise à disposition des données.

Mode de diffusion des données:

Par demande

Format de diffusion des données:

Couche géographique

Format de stockage:

Couche géographique

Conditions d'accès:

Libre partiel

Coût:

Payant

Données géographiques:

Site web :

<http://www.asp-public.fr/pages-satellites/mise-%C3%A0-disposition-du-registre-parcellaire-graphique-anonyme>

Comment accéder aux données ?

Le site indique la démarche à suivre pour pouvoir accéder aux données.

Exemples d'utilisation

Description des données

Registre Parcellaire Graphique

Description:

Couche géographique d'îlots avec groupe de cultures

Années de production:

Dernière année de production:

Couverture temporelle:

2009

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

Type de données:

Conditions d'accès:

Libre partiel

Format de diffusion:

Base de données

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Mixte

Echelle de diffusion:

Parcelle

Commentaire:

Les données sont accessibles à la parcelle mais sont fournies par groupe de départements.

Site web:

<http://www.asp-public.fr/pages-satellites/mise-%C3%A0-disposition-du-registre-parcellaire-graphique-anonyme>

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Ces données parcellaire sont croisées avec des données culturelles telles que le type de culture implanté sur la parcelle.

Pratiques Culturelles "Grandes Cultures"

Description:

L'enquête sur les pratiques culturelles des agriculteurs en grandes cultures, menée par les services statistiques du ministère chargé de l'agriculture, constitue un outil majeur de description des pratiques des exploitants agricoles. Les résultats sont utilisés en particulier pour éclairer sur l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement.

Elle a été réalisée en 1994, 2001 et 2006. Les questions posées en 2006 portent sur les interventions culturelles réalisées de la récolte du précédent à la récolte de la culture interrogée : travaux du sol, apports de fumure organique et minérale, traitements phytosanitaires.

Les principaux objectifs de l'enquête sont de disposer de données notamment sur les points suivants :

- l'itinéraire technique suivi par les agriculteurs pour une culture donnée : précédents culturels, préparation du sol, semis, fertilisation, lutte contre les ennemis des cultures, irrigation, rendement, enregistrement des pratiques,
- la fertilisation azotée par culture : quantification et raisonnement,
- les pratiques phytosanitaires par culture : produits utilisés, nombre de passages et doses,
- type de pulvérisateur, maniement et stockage des produits, traitement des déchets ou produits périmés (questionnaires céréales à paille et maïs uniquement).

Les données sont collectées à l'échelle de la parcelle culturale.

Les principales grandes cultures couvrent environ 80% de l'utilisation des pesticides. L'intérêt est que chaque culture est représentée et avec une représentativité régionale ainsi qu'avec des données par substance avec date d'application.

Les cultures suivies depuis 1994 sont : céréales, colza, tournesol, pois. Depuis 2001, sont suivies en plus la betterave et la pomme de terre. Les cultures interrogées en 2006 sont le blé tendre, le blé dur, l'orge, le maïs (grain et fourrage), le colza, le tournesol, le pois protéagineux, la betterave industrielle, la pomme de terre, les prairies temporaires et les prairies permanentes intensives. L'enquête 2011 en cours (diffusion prévue en 2012) reprend les mêmes en ajoutant le triticale, la canne à sucre et la banane.

Le champ géographique a été déterminé par culture : il s'agit d'une reconduction des départements interrogés en 2001, aux limites près d'évolutions sensibles dans les assolements depuis 2001. Le choix des départements à enquêter par culture a été réalisé dans un double objectif, duquel ont découlé les règles de sélection :

- assurer la meilleure stabilité géographique possible entre l'enquête de 2001 et celle de 2006. Les enquêtes sont réalisées notamment pour l'évaluation de la directive « nitrates ». Elles doivent de ce fait assurer le suivi de l'évolution de la situation qui est analysée localement par type de zone (zone vulnérable et zone non vulnérable). La continuité de l'échantillon est donc importante. Le choix des départements pour 2006 est donc une reconduction des choix de 2001, aux limites près de changements sensibles dans les assolements intervenus au cours de la période 2001-2006;
- pour l'ensemble des variables de l'enquête, les résultats seront publiés autant que possible à l'échelle de la région administrative croisée avec le type de zone (vulnérable ou non-vulnérable). Pour une culture donnée, la superficie des départements retenus pour une région représente en règle générale au moins 80% de la superficie régionale de la dite-culture (dans un nombre limité de cas, elle est comprise entre 55 et 60%).

L'enquête ne porte jusqu'à ce jour sur aucune culture fruitière, aucune culture légumière et aucune culture spécifique aux DOM. L'objectif fixé par le plan Ecophyto 2018 est d'étendre ces enquêtes dans les meilleurs délais (2012, 2013) aux cultures fruitières, légumières et aux principales cultures spécifiques aux DOM.

De plus, ces enquêtes sont actuellement réalisées tous les 5 ans, ce qui ne permet pas un suivi rapproché des évolutions des pratiques tel que prévu par le plan Ecophyto 2018. Le deuxième objectif fixé par le plan Ecophyto 2018 à ces enquêtes est ainsi d'augmenter la fréquence des collectes des données d'utilisation des produits phytosanitaires. Toutefois, compte-tenu du fait que les enquêtes « Pratiques culturelles » portent sur l'ensemble des pratiques et pas seulement sur celles concernant l'usage des produits phytopharmaceutiques, il n'apparaît pas envisageable de les reconduire à l'identique à une fréquence supérieure à 5 ans. Il s'agit donc de mettre en place une enquête plus légère, qui s'attacherait spécifiquement à l'usage des produits phytopharmaceutiques, voire aux techniques alternatives de protection phytosanitaire (lutte biologique par exemple), entre deux enquêtes pratiques culturelles et qui couvrirait l'ensemble des cultures (grandes cultures, cultures légumières, arboriculture et viticulture) et l'ensemble des territoires (y compris DOM).

Contrainte réglementaire: Règlement (CE) N°1185/2009

Organisme producteur:

Ministère chargé de l'agriculture

Organisme diffuseur:

Ministère chargé de l'agriculture

Années de production:

1994,2001,2006,2011

Dernière année de production:

2011

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Mode de production des données:

..... de production des cultures

Un plan de sondage a été établi pour chacune des cultures.

Les questionnaires ont été construits en s'inspirant largement des questionnaires de la précédente enquête de 2001. Au total, 8 questionnaires ont été utilisés pour relever les pratiques des agriculteurs sur la parcelle :

- un questionnaire commun pour les céréales à paille (blé tendre, blé dur, orge escourgeon),

- un questionnaire commun pour les prairies (temporaires et permanentes intensives),

- un questionnaire pour chacune des autres cultures visées : maïs (grain ou fourrage), colza, tournesol, pois, betterave, pomme de terre.

Dans chaque questionnaire, 2 ensembles sont abordés :

- le premier, concernant toutes les cultures, vise à reconstituer l'itinéraire technique suivi pour la culture enquêtée :

engagement à respecter un cahier des charges particulier, précédents culturels, préparation du sol, semis, fertilisation, lutte contre les ennemis des cultures, irrigation, rendement, enregistrement des pratiques.

- le deuxième, pour les céréales à paille et le maïs seulement, concerne l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble de l'exploitation : type de pulvérisateur, maniement et stockage des produits, traitement des déchets ou produits périmés.

La parcelle culturale est générée à partir d'un point de l'enquête sur l'utilisation du territoire dite TERUTI-LUCAS. Elle ne correspond pas forcément avec le parcellaire du plan cadastral de l'exploitation. On appelle "parcelle culturale" ou "champ" tout ensemble de terres jointives cultivées en une espèce végétale donnée de la même variété, ayant le même précédent cultural et conduite selon des pratiques homogènes (fertilisation, traitements phytosanitaires...).

Avertissement : Les coefficients d'extrapolation de l'enquête portent uniquement sur le champ géographique interrogé. De ce fait, dans une région où par exemple une culture n'a fait l'objet d'interrogation que dans 3 départements sur 4, les surfaces extrapolées à l'échelle de la région porteront sur ces 3 départements et non sur l'ensemble. Le cumul des surfaces interrogées pour une culture sur l'ensemble du territoire ne permet donc pas de retrouver exactement le total des superficies cultivées en raison de l'exclusion du champ de l'enquête des départements de faible importance.

Liste des données:

Surfaces de cultures

Traitements et passages de produits phytosanitaires

Diffusion des données :

Couverts par le secret statistique, les résultats (à l'échelle de la parcelle) sont utilisés uniquement par les services de la statistique agricole. Ils ne sont diffusés que sous forme agrégée (obtenue par traitement statistique) pour interdire toute identification individuelle.

Pour chacune des cultures, des fichiers de synthèse présentent des tableaux avec des informations sur les superficies et les nombres moyens de produits. Les données sont présentées par région, avec une distinction zones vulnérables ou pas pour les superficies.

Mode de diffusion des données: Format de diffusion des données: Format de stockage:

En ligne

Rapport

Base de données

Conditions d'accès:

Libre partiel

Coût:

Mixte

Données géographiques:

Site web :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-cultureales/>

Comment accéder aux données ?

Les tableaux clés sont accessibles sur le site Agreste. Dans l'onglet "Enquêtes", choisir dans la barre de gauche la rubrique "Pratiques culturales" : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-cultureales/>

Les données par département/région sont sur le site « Données en ligne - Beyond » :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne>

Exemples d'utilisation

- Écophyto R&D - Quelles voies pour réduire l'usage des pesticides ?, Janvier 2010, INRA

http://www.inra.fr/l_institut/etudes/ecophyto_r_d/ecophyto_r_d_resultats

Description des données

Traitements et passages de produits phytosanitaires

Description:

- Part de la surface ayant reçu au moins un produit (%)
 - Nombre moyen de traitements (usage d'un produit commercial, un même produit appliqué sur n passages est compté n fois)
 - Nombre moyen de passages
- Ces informations sont par culture, pour tous produits phytosanitaires/herbicides/fongicides/insecticides/régulateurs de croissance

Années de production:

1994,2001,2006,2011

Dernière année de production:

2011

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

Base de données

Unité:

Type de données:

Produit

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

Région

Site web:

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-cultureales/>

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Une demande auprès du SSP serait nécessaire pour connaître les conditions de disponibilité des données.

Description des données

Surfaces de cultures

Description:

Superficies de culture, selon la SAU de l'exploitation, selon le précédent cultural, selon la présence de repousses du précédent cultural, selon la variété , etc.

Années de production:

1994,2001,2006,2011

Dernière année de production:

2011

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

Base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

Libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

Région

Site web:

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/>

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Pratiques culturales viticoles

Description:

L'enquête sur les pratiques culturales des viticulteurs a été réalisée pour la première fois en 2006 par les services statistiques du ministère chargé de l'agriculture dans le cadre d'une convention conclue entre le ministère de l'agriculture et de la pêche, VINIFLHOR et l'IFEN.

Elle complète la version 2006 des enquêtes réalisées sur les grandes cultures. Elle constitue un outil majeur de description des pratiques des viticulteurs. Les résultats sont utilisés pour éclairer l'impact des pratiques viticoles sur l'environnement.

Une nouvelle enquête a démarré en 2011. Les données devraient être disponibles fin année 2011.

L'objectif de ces enquêtes est de décrire précisément les pratiques agronomiques de conduite des cultures. Les résultats de l'enquête 2006 sont utilisés pour établir des indicateurs agri-environnementaux, contribuant en particulier à apprécier l'incidence des programmes d'action mis en œuvre dans le cadre de la directive « nitrates ». Pour des variables comme les apports de fertilisants, un champ limité aux grandes cultures est suffisant puisqu'il s'agit des principales cultures utilisatrices. Il n'en est pas de même pour les produits phytosanitaires : les grandes cultures ne représentent que 60 % de la masse de fongicides vendus chaque année en France. Les fongicides minéraux (soufre et cuivre) représentent une part importante de cette masse et sont très utilisés en cultures pérennes. Dans le but d'améliorer la couverture des usages de produits phytopharmaceutiques, un volet vigne a été ajouté au champ de l'enquête de 2006.

Les principaux objectifs du volet vigne sont de disposer de données sur les points suivants :

- l'itinéraire technique suivi par les vigneron : entretien du sol / contrôle de l'enherbement, taille, fertilisation, lutte contre les ennemis des cultures, rendement, enregistrement des pratiques ;
- les pratiques phytosanitaires: produits utilisés, nombre de passages et doses,
- type de pulvérisateur, maniement et stockage des produits, traitement des déchets ou produits périmés.

La description précise de la fertilisation azotée, qui est un objectif primordial du volet « grandes cultures », n'est que tout à fait mineure pour la vigne car les apports sur cette culture sont très limités.

Ainsi conçu, le volet « vigne » complète le champ du volet « grandes cultures » pour la description des usages de pesticides. Il comble aussi un manque d'informations homogènes et comparables entre région sur les itinéraires techniques suivis.

Les données sont collectées à l'échelle de la parcelle culturale.

Ne sont retenues que les vignes à raisins de cuve : distillation, vin de table, de pays, d'appellation. Les vignes mères de porte-greffe, les vignes à raisin de table et les jeunes vignes âgées de moins de 3 ans ont été exclues du champ de l'enquête.

Selon la définition retenue par la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) pour le casier viticole informatisé, il y a près de 500 « vignobles » en France, composant les quelques 880 000 hectares de vigne à raisin de cuve. Certains vignobles sont réduits à quelques dizaines d'hectares. Pour simplifier l'approche, VINIFLHOR et l'Institut Technique de la Vigne et du Vin (ITV) ont procédé à la définition de neuf ensembles de plus grande taille, au besoin par regroupement de vignobles et dans ce cas sur le critère de pratiques jugées homogènes a priori à dire d'experts. Les vignobles qui ne font pas partie de ces ensembles sont trop dispersés et trop limités en surface pour justifier d'étendre les zones enquêtées ou de chercher à les adjoindre aux zones ainsi définies.

Neuf ensembles viticoles ont été déterminés et retenus pour l'enquête : Alsace, Beaujolais, Bordelais, Bourgogne, Champagne, Charentes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Val de Loire.

La composition de l'échantillon interrogé réparti sur 9 ensembles viticoles et 21 départements.

Contrainte réglementaire: Règlement (CE) N°1185/2009

Organisme producteur:

Service de la Statistique Publique

Organisme diffuseur:

Ministère chargé de l'agriculture

Années de production:

2006,2011

Dernière année de production:

2011

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Mode de production des données:

Le questionnaire comprend 2 ensembles :

- le premier vise à reconstituer l'itinéraire technique suivi sur une parcelle de vigne : engagement à respecter un cahier des charges particulier, entretien du sol, fertilisation, lutte contre les ennemis des cultures, irrigation, rendement,
- le deuxième concerne la conduite de la vigne sur l'ensemble de l'exploitation : enregistrement des pratiques, raisonnement des interventions phytosanitaires, type de pulvérisateur, maniement et stockage des produits, traitement des déchets ou produits périmés.

Liste des données:

Principales substances actives utilisées
Surface agricole utilisée
Traitements et passages de produits phytosanitaires

Diffusion des données :

Couverts par le secret statistique, les résultats (à l'échelle de la parcelle) sont utilisés uniquement par les services de la statistique agricole. Ils ne sont diffusés que sous forme agrégée (obtenue par traitement statistique) pour interdire toute identification individuelle.

Des fichiers de synthèse présentent des tableaux avec des informations sur les superficies et les nombres moyens de produits. Les données sont présentées par région, avec une distinction zones vulnérables ou pas pour les superficies.

Mode de diffusion des données: Format de diffusion des données: Format de stockage:

En ligne

Mixte

Base de données

Conditions d'accès:

Libre partiel

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-cultureales/>

Comment accéder aux données ?

Les tableaux clés sont accessibles sur le site Agreste. Dans l'onglet "Enquêtes", choisir dans la barre de gauche la rubrique " Pratiques culturelles" : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-cultureales/>

Les données par département/région sont sur le site « Données en ligne - Beyond » :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne>

Exemples d'utilisation

- Écophyto R&D - Quelles voies pour réduire l'usage des pesticides ?, Janvier 2010, INRA
http://www.inra.fr/l_institut/etudes/ecophyto_r_d/ecophyto_r_d_resultats

Description des données

Surface agricole utilisée

Description:

Surface agricole utilisée en % de surface
Cette information est également fournie par cépage

Années de production:

2006

Dernière année de production:

2006

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

Métropole

Format de stockage:

Base de données

Unité:

%

Type de données:

Conditions d'accès:

Libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

Région

Métropole

Site web:

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/>

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Concerne les principales régions viticoles métropolitaines

Description des données

Principales substances actives utilisées

Description:

Nom de la substance active; son action (herbicide, insecticide, fongicide, acaricide); fréquence d'utilisation (en % des surfaces cultivées)

Années de production:

2006

Dernière année de production:

2006

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Inconnue

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

Métropole

Format de stockage:

Base de données

Unité:

%

Type de données:

Molécule

Conditions d'accès:

Libre partiel

Format de diffusion:

Rapport

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Métropole

Commentaire:

Concerne uniquement les surfaces viticoles

Site web:

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/>

Comment accéder aux données ?

Les tableaux sont disponibles dans l'onglet publications et la rubrique "chiffres et données" de la colonne de gauche. Rechercher ensuite le fichier "PRATIQUES CULTURALES VITICULTURE EN 2006" publiés en Mars 2009.

Commentaire:

Concerne uniquement les surfaces viticoles, aucune information ne peut être étendue à la totalité de la SAU.

Description des données

Traitements et passages de produits phytosanitaires

Description:

- Part de la surface ayant reçu au moins un produit (%)
 - Nombre moyen de traitements (usage d'un produit commercial, un même produit appliqué sur n passages est compté n fois)
 - Nombre moyen de passages
- Ces informations sont pour les herbicides, les fongicides, les insecticides, les acaricides, les insecticides-acaricides

Années de production:

2006

Dernière année de production:

2006

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Supérieure à annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

Métropole

Format de stockage:

base de données

Unité:

Type de données:

Conditions d'accès:

libre partiel

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Métropole

Région

Commentaire:

Site web:

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-culturales/>

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Enquête viticulture (BVA, 2006)

Description:

BVA a réalisé des enquêtes en face à face de 2004 à 2006 (été et automne) auprès de 2500 viticulteurs dans 10 vignobles français dans le but d'identifier les utilisations de pesticides en viticulture. La méthodologie d'enquête ainsi que les éléments concernant le redressement des quantités appliquées au niveau national n'ont pas été fournis.

Atouts :

- spécialités et quantités déclarées par secteur (grandes cultures, arboriculture, viticulture...)
- dernière étape avant utilisation réelle par les agriculteurs, intégrant une partie des importations de spécialités phytosanitaires en France et les spécialités de firmes non adhérentes de l'UIPP
- enquête récente

Limites :

- enquête non exhaustive : principales spécialités achetées par les distributeurs en 2007

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

BVA

Organisme diffuseur:

Années de production:

Dernière année de production:

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Mode de production des données:

Liste des données:

Diffusion des données :

Mode de diffusion des données:

Inconnu

Format de diffusion des données:

Format de stockage:

Conditions d'accès:

Coût:

Données géographiques:

Site web :

Comment accéder aux données ?

Exemples d'utilisation

Enquêtes nationales 2006-2007 sur les utilisations agricoles de pesticides - Hiérarchisation des substances actives pour la surveillance des expositions alimentaires, Alexandre Nougadère, AFSSA

[http://www.observatoire-](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/upload/bibliotheque/893575013531092409000399740158/02_alexandre_nougadere_AFSSA.pdf)

[pesticides.gouv.fr/upload/bibliotheque/893575013531092409000399740158/02_alexandre_nougadere_AFSSA.pdf](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/upload/bibliotheque/893575013531092409000399740158/02_alexandre_nougadere_AFSSA.pdf)

Usages des pesticides en bordure de voiries

Description:

Dans le cadre du plan d'action 2006-2008 de l'Observatoire des Résidus de Pesticides (ORP), l'INERIS a réalisé un état de l'art sur les pratiques d'utilisation des pesticides par les gestionnaires des réseaux routiers (convention de partenariat scientifique Afsset/INERIS – INERIS, 2008). Une enquête par questionnaires adressés par courriel a ainsi été réalisée auprès de trois catégories de gestionnaires des réseaux routiers cités ci-dessous.

- Concessionnaires en charge des autoroutes : seuls les organismes gérant des linéaires d'autoroute significatifs ont été consultés. Les concessionnaires gérant uniquement des viaducs et des tunnels n'ont pas été retenus.
- Directions interrégionales des routes (DIR) : il s'agit des services déconcentrés du Ministère en charge de l'équipement gérant les routes nationales qualifiées de réseau structurant. Les 11 directions interrégionales ont été interrogées.
- Services techniques des Conseils Généraux : ils sont en charge des routes n'appartenant pas au réseau structurant ainsi que des routes départementales. Tous les départements de métropole et d'outre-mer ont été interrogés.

Les données recherchées :

- Les produits, les substances utilisées et leur formulation ;
- Les équipements des applicateurs (y compris EPI) ;
- Leurs usages (type d'action et environnement dédiés) ;
- Les quantités, doses et saisonnalité d'emploi ;
- Les démarches de réduction de l'emploi des produits phyto. ;

Une étude sur les utilisations des pesticides par les aéroports est en cours. Dans le futur, différentes enquêtes sont envisagées quant à l'usage des pesticides pour le traitement :

- des terrains de sport extérieurs et les golfs,
- des parcs et jardins,
- des voies navigables,
- de la SNCF (si possible et pertinent).

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

INERIS

Organisme diffuseur:

INERIS

Années de production:

Dernière année de production:

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Mode de production des données:

Liste des données:

Diffusion des données :

http://www.sante-environnement-travail.fr/minisite.php?id_rubrique=1112&id_article=5078

Mode de diffusion des données:

Format de diffusion des données:

Format de stockage:

Conditions d'accès:

Inconnu

Coût:

Données géographiques:

Site web :

Enquête productions légumières (Afssa, 2007)

Description:

L'AFSSA a mené en 2007 une enquête auprès de 402 producteurs, en face à face, sur leurs pratiques phytosanitaires relatives à 27 cultures légumières différents (1646 interviews cultures) : ail, artichaut, asperge, aubergine, carotte, céleri branche, chicorée frisée, choux fleurs/brocolis, choux pommés, concombre, courgette, endive, épinard, fraise, haricots avec gousse (haricot vert, haricot beurre) et sans gousse (flageolet, demi-secs, coco, mogettes), laitue, mâche, melon, navet potager, oignon, petit pois, poireau, poivron, pomme de terre, scarole, tomate.

Les exploitations recrutées avaient une surface agricole utile (SAU) d'au moins 0,75 ha. L'enquête a été réalisée dans 31 départements du territoire métropolitain regroupés en 4 bassins de production : Nord-Bassin Parisien (Nord-BP), Sud-Est, Ouest et Sud-Ouest.

Le nombre d'entretiens a été établi par culture et par région, proportionnellement à la surface cultivée (Scees, 2006).

Les questions ont porté sur les caractéristiques générales de l'exploitation ainsi que sur les pratiques phytosanitaires : spécialités commerciales, organismes nuisibles cibles, nombre de traitements annuels, dose d'application, délai avant récolte.

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

AFSSA

Organisme diffuseur:

Années de production:

Dernière année de production:

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Mode de production des données:

Liste des données:

Diffusion des données :

Mode de diffusion des données:

Format de diffusion des données:

Format de stockage:

Conditions d'accès:

Inconnu

Coût:

Données géographiques:

Site web :

Comment accéder aux données ?

Exemples d'utilisation

Enquêtes nationales 2006-2007 sur les utilisations agricoles de pesticides - Hiérarchisation des substances actives pour la surveillance des expositions alimentaires, Alexandre Nougadère, AFSSA

[http://www.observatoire-](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/upload/bibliotheque/893575013531092409000399740158/02_alexandre_nougadere_AFSSA.pdf)

[pesticides.gouv.fr/upload/bibliotheque/893575013531092409000399740158/02_alexandre_nougadere_AFSSA.pdf](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/upload/bibliotheque/893575013531092409000399740158/02_alexandre_nougadere_AFSSA.pdf)

Enquête arboriculture fruitière (Afssa, 2006)

Description:

L'AFSSA a mené en 2006 une enquête (entretiens téléphoniques) auprès de 815 producteurs de pomme, poire, prune, cerise, abricot, pêche (ces fruits font partie des vingt fruits les plus consommés en France). Les exploitations recrutées avaient une surface agricole utile (SAU) d'au moins 1 ha. Le nombre d'entretiens a été établi par culture et par région, proportionnellement à la surface cultivée et aux nombres de producteurs (Scees, 2006). Les questions ont porté sur les caractéristiques générales de l'exploitation ainsi que sur les pratiques phytosanitaires : spécialités commerciales, organismes nuisibles cibles, nombre de traitements annuels, dose d'application, délai avant récolte.

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

AFSSA

Organisme diffuseur:

Années de production:

Dernière année de production:

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Mode de production des données:

Liste des données:

Diffusion des données :

Mode de diffusion des données:

Format de diffusion des données:

Format de stockage:

Conditions d'accès:

Inconnu

Coût:

Données géographiques:

Site web :

Comment accéder aux données ?

Exemples d'utilisation

Pratiques agricole en Guyane

Description:

Le bureau d'étude NBC a été mandaté en 2006 par la Direction de la Santé et du Développement Social (DSDS) pour actualiser une étude datant de juin 2001 du cabinet de DEFOS du RAU « Création d'une base de données sur l'utilisation des pesticides en Guyane ». L'objectif de cette nouvelle intervention a consisté à :

- Réaliser une série d'enquête de terrain sur l'ensemble du territoire Guyanais où l'agriculture et l'usage de pesticides sont importants. 135 exploitants ont été interrogés sur les zones agricoles importantes.
- Initier la mise à jour de la base de données de la Cellule Interrégionale d'Epidémiologie Antilles6 Guyane (CIRE) à partir de ces enquêtes (démarrage de l'alimentation de la base).

La présente étude permet de mieux connaître les pratiques agricoles guyanaises et d'appréhender objectivement cette problématique des pesticides en Guyane.

Fiches organisées suivant 4 grands axes :

- type de culture, lieu géographique des enquêtes, nombre et surface enquêtée
- principales maladies, ravageurs et principaux produits utilisés
- description du produit avec un parallèle sur les doses d'application, les délais d'emploi avant la récolte et les fréquences de traitements réglementaires et celles réellement constatées
- une évaluation du risque de retrouver les résidus dans le produit récolté

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

Organisme diffuseur:

Années de production:

Dernière année de production:

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Mode de production des données:

Liste des données:

Diffusion des données :

La base de données n'est, à ce jour, pas encore disponible. Les démarches pour y avoir accès ont été engagées par la DAAF de Guyane.

Mode de diffusion des données:

Format de diffusion des données:

Format de stockage:

Inconnu

Base de données

Conditions d'accès:

Inconnu

Coût:

Inconnu

Données géographiques:

Site web :

Comment accéder aux données ?

Exemples d'utilisation

- Étude sur les pratiques agricole 2006, NBC SARL et DSDS 973

Banque Nationale des Ventes de produits phytopharmaceutiques (BNV-D)

Description:

Créée en 2009, la base nationale de données des ventes des distributeurs (BNV-d) est alimentée par les bilans des ventes transmis par les distributeurs aux agences et offices de l'eau dans le cadre de la déclaration au titre de la redevance pour pollutions diffuses. Elle est confiée à l'ONEMA par l'arrêté du 22 mai 2009 portant création par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques d'un traitement automatisé d'informations nominatives et de données techniques associées dénommé « Banque nationale des ventes réalisées par les distributeurs de produits phytosanitaires ».

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a institué la redevance pour pollutions diffuses le 1er janvier 2008. Cette mesure vise à limiter l'usage des produits phytos et la contamination associée des milieux. Elle repose sur la traçabilité des ventes réalisées par les distributeurs de produits phytosanitaires, également introduite par cette loi.

Les données mises à disposition sont pour chacun des produits vendus déclarés :

- L'identification de la structure : nom, numéro SIRET, numéro de l'agrément délivré au distributeur par le préfet, code NAF, adresse (dont code INSEE de la commune) ;
- Les quantités vendues par an par numéro d'autorisation de mise sur le marché et par substance et certaines caractéristiques associées à ces produits et substances (exemple : substance herbicide, produit avec mention « emploi autorisé dans les jardins »...);
- L'unité de mesure dans laquelle cette quantité est exprimée lors de sa déclaration par le distributeur.

Limite : ces données sont fournies par point de vente et non par utilisateurs.

Contrainte réglementaire: Arrêté du 22 mai 2009

Organisme producteur:

Onema

Organisme diffuseur:

Onema

Années de production:

2008/2009/2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Mode de production des données:

Déclaration en ligne sur le site <http://redevancephyto.developpement-durable.gouv.fr/accueil> ou envoi de fichier bilan par les distributeurs de produits phytopharmaceutiques dans le cadre de la redevance pour pollutions diffuses. Un changement dans le montant de la redevance entraîne une déclaration intermédiaire, ce qui est arrivé en 2010. En temps normal les périodes s'étendent du 01/01 au 31/12.

Liste des données:

Quantités de produits phytopharmaceutiques vendues

Diffusion des données :

L'accès aux données contenues dans la banque est limité pour préserver le secret commercial et statistique. Les données peuvent être transmises en tout ou en partie aux agences et offices de l'eau, aux ministères chargés respectivement de l'environnement, de l'agriculture, de la santé, de la consommation et de la répression des fraudes, aux organismes qu'ils auront missionnés et sous réserve de la conclusion d'un accord de confidentialité. En dehors des cas de transmission de données prévues ci-dessus, seules des données agrégées, préservant le secret commercial et statistique, peuvent être rendues accessibles à tous.

Mode de diffusion des données:

Par convention

Format de diffusion des données:

Base de données

Format de stockage:

Base de données

Conditions d'accès:

Libre partiel

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

Comment accéder aux données ?

Exemples d'utilisation

- Calcul des indicateurs du plan ECOPHYTO 2018 (nombre de doses unités NODU, quantité de substances actives QSA)
http://www.inra.fr/l_institut/etudes/ecophyto_r_d/ecophyto_r_d_resultats
- Premières évolutions 2008-2009 du NODU, indicateur de suivi du plan Ecophyto 2018, Ministère chargé de l'agriculture
<http://agriculture.gouv.fr/1ere-note-de-suivi-ecophyto>

Description des données

Quantités de produits phytopharmaceutiques vendues

Description:

La collecte des données concernant la métropole s'est faite depuis le 01/01/2008 et jusqu'au 31/12/2010 pour l'instant. La collecte des données concernant les DOM s'est faite depuis le 01/01/2009 et jusqu'au 31/12/2010 pour l'instant.

Années de production:

2008 à 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Echelle de production:

Autre

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

Type de données:

Produit

Conditions d'accès:

libre intégrale

Format de diffusion:

base de données

Mode de diffusion:

Par demande

Coût:

Echelle de diffusion:

Commentaire:

Métropole

Bassin

Département

Site web:

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Bases Régionales de Données Achats

Description:

En application de l'article R254-16 du Code rural, les distributeurs de produits phytopharmaceutiques doivent tenir un registre de leurs ventes, comportant :

- pour chaque produit phytopharmaceutique vendu ou distribué à l'utilisateur final : le nom commercial du produit, le numéro d'autorisation de mise sur le marché, la quantité vendue ou distribuée exprimée dans l'unité de mesure de ce produit communiquée par le responsable de la mise sur le marché au distributeur, le montant de la redevance correspondante, s'il y a lieu ;
- pour les produits ne portant pas la mention " emploi autorisé dans les jardins " : le numéro de facture et la date de facturation, s'il y a lieu, le code postal de l'utilisateur final, les références attestant de sa qualité d'utilisateur professionnel.

Un bilan annuel est fourni chaque année pour alimenter la BNV-D, avec pour chaque produit référencé et pour chaque établissement (point de vente), le nom, le numéro d'autorisation de mise sur le marché, l'indication des quantités vendues à l'utilisateur final au cours de la période considérée, exprimées dans l'unité de mesure du produit communiquée par le responsable de la mise sur le marché au distributeur ou, à défaut, en litres ou en kilogrammes. Mais les informations sur le code postal de l'utilisateur ne sont pas fournies. Cependant l'article R254-19 du Code rural prévoit que « Les agences de l'eau, les offices de l'eau et les préfets peuvent demander aux distributeurs agréés de leur communiquer toute information contenue dans le registre. »

Certaines régions ont pris l'initiative de récolter cette information auprès des distributeurs sur demande du préfet de région et ont construites des bases de données Achats.

Cette information permet d'établir des cartes de pressions par canton, bassin versant, département voir même région. A condition toutefois que les parcelles ne se trouvent pas à une distance trop importante de l'exploitation elle-même.

Contrainte réglementaire: Article R254-16 du Code rural

Organisme producteur:

Multiple

Organisme diffuseur:

Années de production:

2008 à 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Mode de production des données:

Liste des données:

Quantités de produits phytopharmaceutiques vendues

Diffusion des données :

Les régions Pays de la Loire, Basse-Normandie et Bretagne (Observatoire régional des ventes) ont récemment mis en place ces bases de données. Les résultats qui en ressortent ne sont encore pas diffusables (approbation de comité de pilotage).

Mode de diffusion des données:

Format de diffusion des données:

Format de stockage:

Base de données

Conditions d'accès:

Non accessible

Coût:

Inconnu

Données géographiques:



Site web :

Comment accéder aux données ?

Description des données

Quantités de produits phytopharmaceutiques vendues

Description:

Nom commercial du produit, numéro d'autorisation de mise sur le marché, quantité vendue ou distribuée, code postal de l'utilisateur final

Années de production:

2008 à 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Echelle de production:

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

Type de données:

Produit

Conditions d'accès:

non accessible

Format de diffusion:

Base de données

Mode de diffusion:

Coût:

Site web:

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Ventes de produits phytopharmaceutiques à usage agricole

Description:

L'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP) est une organisation professionnelle regroupant 19 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques et services pour l'agriculture. L'UIPP diffuse chaque année les chiffres des ventes de produits phytopharmaceutiques.

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

UIPP

Organisme diffuseur:

UIPP

Années de production:

Dernière année de production:

2009

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Mode de production des données:

Liste des données:

Chiffres d'affaire par famille de produits

Tonnages de substances actives vendues

Diffusion des données :

Les données sont diffusées agrégées à l'échelle nationale.

Mode de diffusion des données:

En ligne

Format de diffusion des données:

Rapport

Format de stockage:

Base de données

Conditions d'accès:

Libre intégrale

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

<http://www.uipp.org/Chiffres-cles/Tendances-en-France>

Comment accéder aux données ?

Exemples d'utilisation

Description des données

Tonnages de substances actives vendues

Description:

Tonnes de substances actives vendues en France

Années de production:

2001 à 2009

Dernière année de production:

2009

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Echelle de production:

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

Tonne

Type de données:

Molécule

Conditions d'accès:

libre intégrale

Format de diffusion:

Rapport

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Site web:

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Description des données

Chiffres d'affaire par famille de produits

Description:

Chiffre d'affaires global par campagne agricole 2008/2009 et par famille de produits (fongicides, herbicides, insecticides, divers)

Années de production:

1990 à 2009

Dernière année de production:

2009

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Echelle de production:

Couverture géographique:

France entière

Format de stockage:

base de données

Unité:

euros

Type de données:

Conditions d'accès:

libre intégrale

Format de diffusion:

Rapport

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Site web:

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Ventes de produits phytopharmaceutiques à usage non agricole

Description:

L'Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des espaces publics (UPJ) est une organisation professionnelle regroupant la quasi-totalité des fabricants de produits destinés aux jardiniers amateurs ou aux professionnels des espaces publics.

L'UPJ diffuse dans des plaquettes d'information les chiffres d'affaires annuels des produits phytosanitaires de leurs adhérents.

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

UPJ

Organisme diffuseur:

UPJ

Années de production:

Dernière année de production:

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Mode de production des données:

Liste des données:

Chiffres d'affaire

Diffusion des données :

Mode de diffusion des données:

Format de diffusion des données:

Format de stockage:

Conditions d'accès:

Non accessible

Coût:

Données géographiques:

Site web :

<http://www.upj-asso.org/>

Comment accéder aux données ?

Exemples d'utilisation

Description des données

Chiffres d'affaire

Description:

L'UPJ diffuse dans des plaquettes d'information les chiffres d'affaires annuels des produits phytosanitaires de leurs adhérents,

Années de production:

Dernière année de production:

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Echelle de production:

Couverture géographique:

Format de stockage:

Unité:

Type de données:

Conditions d'accès:

non accessible

Format de diffusion:

Mode de diffusion:

Coût:

Site web:

<http://www.upj-asso.org/>

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Eurostat

Description:

EuroStat est l'organisme européen de la statistique, il met en parallèle chacun des pays constituant l'UE. Ce site donne accès aux données de ventes des pesticides en France sur la période 1997-2008. Chaque grand type de produit est représenté (herbicides, fongicides, insecticides, total, autres).

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

EUROSTAT

Organisme diffuseur:

EUROSTAT

Années de production:

1997 à 2008

Dernière année de production:

2008

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Mode de production des données:

La provenance des données qu'Eurostat met en ligne n'est pas connue.

Liste des données:

Total des ventes

Diffusion des données :

Il s'agit des données agrégées au niveau national uniquement. Il y a possibilité de sélectionner seulement les données nous intéressant en utilisant le système de consultation des données en ligne.

Mode de diffusion des données:

En ligne

Format de diffusion des données:

Tableur (Excel)

Format de stockage:

Base de données

Conditions d'accès:

Libre intégrale

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/agri_environmental_indicators/data/main_tables

Comment accéder aux données ?

Sur l'accueil du site, choisir l'onglet "Statistiques" puis le thème indicateurs agro-environnementaux et sélectionner "tableaux principaux" dans la barre de gauche.

Exemples d'utilisation

Description des données

Total des ventes

Description:

Présente les quantités vendues sur l'ensemble du territoire métropolitain (en tonnes de substances actives), pour toutes les utilisations (agricole ou non), pour les pesticides / insecticides / herbicides / fongicides / autres

Années de production:

1997 à 2008

Dernière année de production:

2008

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Echelle de production:

Métropole

Couverture géographique:

Métropole

Format de stockage:

Base de données

Unité:

Tonnes de substance actives

Type de données:

Molécule

Conditions d'accès:

Libre intégrale

Format de diffusion:

Tableur (excel)

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

Métropole

Site web:

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Réseau d'information comptable agricole (RICA)

Description:

Mis en œuvre en France depuis 1968, le réseau d'information comptable agricole (RICA) est une enquête réalisée annuellement à partir des comptabilités des agriculteurs. Elle en reprend les chiffres clés et permet une analyse des résultats économiques du secteur agricole. Il est la base de toutes les analyses fines menées sur le revenu des exploitations, ainsi que de la plupart des études d'impact et d'évaluation des différentes mesures de politique agricole.

Il couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire métropolitain. Des expérimentations sont en cours en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion, afin de l'étendre à ces trois départements d'Outre-mer. Il est également prévu de l'étendre à plus long terme à la Guyane et enfin à Mayotte.

Le RICA couvre l'ensemble des exploitations agricoles « professionnelles », au sens statistique, c'est-à-dire d'une dimension économique supérieure à 9 600 écus « 96 » (soit 12 hectares-équivalent-blé) et employant au moins 0,75 UTA. Cet ensemble correspond, d'après l'enquête structure 2007, à 326 008 exploitations en France sur un total de 506 926 exploitations. La production des exploitations agricoles appartenant au champ de l'enquête représente 95 % du potentiel de production (exprimé en MBS) du secteur agricole.

Les informations collectées portent sur des données économiques et financières (valeur des ventes et des produits bruts des différentes cultures, valeur des ventes et achats de produits animaux, stocks, charges d'approvisionnement et d'exploitation, subventions, dont les aides européennes, investissements et endettement) et sur des données physiques et structurelles (siège de l'exploitation, superficies cultivées, nombre d'animaux, main-d'œuvre employée) ou utiles pour l'analyse du fonctionnement des exploitations (quotas de production, consommation énergétique). Ces données complètent les diagnostics établis périodiquement dans le cadre d'enquêtes générales portant sur les structures de production (recensements agricoles et enquêtes sur la structure des exploitations).

La base de données du RICA présente plusieurs avantages :

- elle est calée avec les comptes nationaux,
- l'agriculture biologique est individualisée,
- il est possible de régionaliser les résultats, de travailler sur des orientations spécialisées (fruits, légumes, vin) et de réaliser des zonages via le code commune.

En revanche, deux inconvénients sont à souligner, d'une part, l'information relative à l'utilisation des pesticides est pauvre (coût global) et d'autre part, ce coût global n'est pas ventilé par culture.

Contrainte réglementaire: Règlement (CE) N°1217/2009

Organisme producteur:

Ministère chargé de l'agriculture

Organisme diffuseur:

Ministère chargé de l'agriculture

Années de production:

Dernière année de production:

2009

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Mode de production des données:

Les données de base sont recueillies à partir d'une fiche d'enquête comprenant la comptabilité agricole de l'exploitation et d'autres données technico-économiques. Un retraitement de certaines données est effectué afin de cerner la réalité économique de l'exploitation au plus près (amortissements linéaires, réévaluation des immobilisations, non prise en compte des décotes, etc.). Cette enquête, réalisée par sondage, permet d'analyser le fonctionnement micro-économique des exploitations agricoles et de suivre particulièrement l'évolution des charges, des résultats et des capitaux engagés dans ces exploitations.

L'échantillon n'est pas « aléatoire » mais se fonde sur la méthode des quotas.

Liste des données:

Dépenses en pesticides

Surfaces

Diffusion des données :

Le RICA fait l'objet d'une large diffusion, dès sa disponibilité. Les résultats pour un exercice comptable de l'année n sont

disponibles fin novembre n + 1. Le fichier aux normes européennes doit impérativement être transmis à la Commission européenne avant le 31 décembre n + 1.

Dès que le fichier est validé, le pôle RICA prépare un rapport sur les résultats de l'année considérée, présenté à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation de la mi-décembre, avant d'être rendu public. Par rapport aux comptes de l'agriculture réalisés à un niveau macroéconomique, le RICA permet de décrire des résultats selon le type d'exploitations et de mettre en avant les disparités de résultats.

Mode de diffusion des données: **Format de diffusion des données:** **Format de stockage:**

En ligne

Tableur (Excel)

Tableur (Excel)

Conditions d'accès:

Libre intégrale

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable-610/>

Comment accéder aux données ?

Les documents de synthèse et les données sont accessibles sur le site Agreste. Dans l'onglet "Enquêtes", choisir dans la barre de gauche la rubrique "Réseau d'information comptable agricole (RICA)" :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable-610/>

Les données sont également sur le site Données en ligne - Disar (Diffusion Interactive des Statistiques Agricoles de Référence. Choisir « Données en ligne », « Rubriques », « Economie agricole », « Réseau d'information comptable agricole (RICA) » : <http://aces.agriculture.gouv.fr/disar/faces/index.jsp>

Exemples d'utilisation

- Écophyto R&D - Quelles voies pour réduire l'usage des pesticides ?, Janvier 2010, INRA

http://www.inra.fr/l_institut/etudes/ecophyto_r_d/ecophyto_r_d_resultats

Description des données

Dépenses en pesticides

Description:

Charge en produits phytosanitaires

Années de production:

2009

Dernière année de production:

2009

Couverture temporelle:

Fréquence de mise à jour:

Inconnue

Echelle de production:

Région

Couverture géographique:

Métropole

Format de stockage:

rapport

Unité:

Euro

Type de données:

Conditions d'accès:

libre intégrale

Format de diffusion:

rapport

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

France entière

Commentaire:

Région

Site web:

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable-610/>

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Description des données

Surfaces

Description:

Surfaces agricoles utilisées, en cultures industrielles, en céréales

Années de production:

Dernière année de production:

Couverture temporelle:

2009

1 an

Fréquence de mise à jour:

Annuelle

Echelle de production:

Parcelle

Couverture géographique:

Format de stockage:

base de données

Unité:

ha

Type de données:

Conditions d'accès:

libre intégrale

Format de diffusion:

Mixte

Mode de diffusion:

En ligne

Coût:

Gratuit

Echelle de diffusion:

Commentaire:

France entière

Région

Site web:

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable-610/>

Comment accéder aux données ?

Commentaire:

Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)

Description:

L'INSEE, en partenariat avec le ministère chargé de l'agriculture, calcule l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA). Cet indice permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Ces prix sont relevés auprès des vendeurs de produits nécessaires aux exploitations.

L'Ipampa est calculé chaque mois, notamment pour le secteur « produits de protection des cultures ». Les chiffres sont diffusés pour les catégories suivantes :

Produits de protection des cultures

Fongicides

Fongicides sur cultures annuelles

Fongicides grandes cultures (céréales, cultures fourragères, plantes industrielles)

Fongicides sur cultures pérennes

Fongicides sur autres cultures

Insecticides et acaricides

Insecticides au sens strict

Insecticides sur cultures annuelles

Insecticides céréales non compris le maïs

Insecticides sur cultures pérennes

Herbicides

Herbicides sur cultures annuelles

Herbicides céréales non compris le maïs

Herbicides betteraves industrielles

Herbicides oléagineux

Herbicides maïs

Herbicides sur cultures pérennes

Autres produits divers

Régulateurs de croissance

Autres produits

Traitement des semences

L'enquête mise en place au milieu des années 1980 a été entièrement renouvelée pour la base 1995 et n'a subi aucun changement pour la base 2000.

Contrainte réglementaire:

Organisme producteur:

INSEE

Organisme diffuseur:

INSEE

Années de production:

1995 à 2010

Dernière année de production:

2010

Couverture temporelle:

1 an

Fréquence de mise à jour:

Mensuelle

Mode de production des données:

L'indice est calculé à partir de :

- prix relevés par le SCEES dans le domaine des engrais, aliments du bétail, produits phytosanitaires, semences, dépenses vétérinaires et petit matériel ;
- indicateurs divers (indices des prix de vente industriels ou indices des prix à la consommation) pour les autres biens et services.

Liste des données:

Diffusion des données :

Les données sont téléchargeables à l'adresse suivante

<http://www.insee.fr/fr/indicateurs/ind80/20110131/Series%20longues%20IPAMPA.xls> ou sur le site AGRESTE
<http://agreste.maapar.lbn.fr> dans la rubrique conjoncture agricole.

Mode de diffusion des données:

En ligne

Format de diffusion des données:

Tableur (Excel)

Format de stockage:

Base de données

Conditions d'accès:

Libre intégrale

Coût:

Gratuit

Données géographiques:

Site web :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-ipampa.htm>

Comment accéder aux données ?

Exemples d'utilisation